



FONDATION  
ÉNERGIES  
POUR LE MONDE

**Infos**<sup>n°31</sup> mai 2012



> Entretien avec  
Boureima Kabré,  
gérant de la société Béta

> Technique :  
Le juste prix,  
un bon calcul  
pour l'avenir

> À quoi servent  
vos dons ?



## Accès à l'énergie pour tous : une bouteille à la mer ?

2012 a été déclarée "Année internationale de l'énergie durable pour tous" par l'Assemblée générale des Nations unies. Comment ne pas s'en réjouir à l'heure où 1,4 milliard de personnes n'ont pas accès à une énergie moderne ? C'est en effet un habitant de la planète sur cinq qui ne peut profiter des bienfaits de l'électricité pour s'éclairer, travailler, étudier, s'informer, se soigner... L'absence d'accès à une énergie propre et sûre freine indéniablement le développement humain, social et économique. Il reste terriblement difficile de convaincre les acteurs impliqués de se mobiliser concrètement. Pour les institutions, les bailleurs de fonds, les autorités locales..., l'électrification rurale est rarement considérée comme une priorité au regard des nombreuses crises et urgences qui traversent la planète.

L'accès universel à l'énergie à l'horizon 2030 exige, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), des investissements de 48 milliards de dollars par an,

soit au moins cinq fois plus qu'actuellement... Le chiffre est important, certes, mais il ne représente que 3 % des investissements effectués dans ce secteur au plan mondial. La Fondation, à son niveau, n'entend pas, quant à elle, demeurer sourde aux besoins des populations. Depuis les années 1990, elle intervient sans relâche sur le terrain pour offrir un accès durable à l'électricité verte aux populations des villages les plus reculés, contribuant à améliorer leur sécurité, à soutenir leur formation, à dynamiser leur économie, à favoriser l'essor de services sociaux ou de santé. Pour que le message des Nations unies ne soit pas celui envoyé dans une bouteille à la mer, les acteurs du domaine doivent comprendre les enjeux et dégager des budgets pour faciliter le travail de terrain. Sans solidarité, le monde n'a pas d'avenir.

**Alain Liébard,**  
Président de la Fondation Énergies pour le Monde

### Qui sont les partenaires de la Fondation ?

**Fondateurs :** Observ'ER (Observatoire des énergies renouvelables) • Crédit Agricole SA • Caisse des dépôts • Électricité de France • GDF Suez • Total • Areva • Ministère de l'Économie, de l'Industrie et des Finances • Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie • Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement • Ministère de la Coopération • Ministère des Affaires étrangères et européennes • Ministère de l'Intérieur •

**Partenaires :** Dix mille donateurs privés • Commission européenne • Programme des Nations unies pour le développement (Pnud, New York) • Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF, Québec) • Banque mondiale • Agence française de développement • Crédit Coopératif • Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies d'Île-de-France (Arene) • Fondation Macif • Fondation Poweo • Fondation Sogelink • Fondation Caritas-France • Ministère finlandais des Affaires étrangères • Fonds norvégien pour le développement • Demeter Partners •

### Sommaire

Entretien avec Boureima Kabré	3
L'activité de la Fondation en chiffres	5
Technique : Le juste prix, un bon calcul pour l'avenir	7
À quoi servent vos dons ?	8
Partenariats de la Fondation Énergies pour le Monde	10

# Interview

## « Une volonté de proximité et d'utilité sociale »

Au Burkina Faso, dans le cadre de l'électrification de six villages du Kourittenga, l'exploitation des systèmes photovoltaïques a été confiée à Béta, petite entreprise locale. Une société cependant pas comme les autres, puisqu'elle entend marier l'économique et le social. À sa tête, Boureima Kabré témoigne.

### En 2005, vous avez créé Burkina énergies et technologies appropriées (Béta). Votre parcours ne vous conduisait pourtant pas d'emblée à devenir entrepreneur...

En effet, formé en socio-économie, j'ai travaillé longtemps pour des organisations internationales de développement communautaire au Burkina, Plan en particulier, en tant que chef de programme. En 2005, j'ai décidé de créer Béta pour promouvoir l'accès à l'énergie en milieu



Association de femmes proposant la location de lampes portables et la recharge de téléphones.



Boureima Kabré devant les locaux de Béta, à Koupéla.

rural. Mais il s'agit d'une entreprise singulière, car sa finalité n'est pas le profit. Bien entendu, une entreprise doit faire des bénéfices, ne serait-ce que pour assurer sa survie, mais Béta a vocation à marier l'économique et le social. Nous avons fait le choix de rester en milieu rural, où nous souhaitons commercialiser nos services, notre expertise, dans une volonté de proximité et d'utilité sociale. Cette approche d'entreprise solidaire est novatrice au Burkina.

### Pourquoi avoir choisi les énergies renouvelables ?

À Plan, j'ai notamment initié des programmes visant à doter d'équipements solaires des centres d'alphabétisation, des écoles. J'ai nourri dès lors un vif intérêt pour le développement durable via les énergies renouvelables. Un jour, un habitant est venu nous manifester son intérêt pour cette technologie. À sa demande, nous lui avons fait établir un devis. Mais celui-ci étant élevé et en l'absence d'une formule adaptée de crédit, il n'a pu y donner suite. L'idée a cependant germé et, avec l'aide de la Fondation, un système de crédit énergie a été imaginé. Un travail de mobilisation sociale a initialement été confié à l'association ALZ que j'avais contribué à lancer. Toutefois, il est vite apparu que la dynamique d'une entreprise serait mieux appropriée et j'ai créé Béta.

### À quoi ressemble Béta ?

Béta est devenue une référence en matière d'accès à l'électricité en milieu rural dans la province du Kourittenga. Elle compte aujourd'hui six permanents et, depuis 2011, c'est une SARL. Ses activités sont diverses : expertise, for-



L'exploitation des systèmes solaires requiert un entretien simple mais régulier.



L'éclairage des lieux communautaires permet une meilleure convivialité.

mation, mise en œuvre des programmes, assistance technique, installation, maintenance de proximité. Nous proposons également du matériel de rechange. Avant, quand un simple fusible sautait, le client devait s'adresser à Ouagadougou et attendre des semaines pour être dépanné... Enfin, Béta développe aussi un volet accès aux nouvelles technologies de communication en milieu rural.

### Quels liens entretenez-vous avec la Fondation ?

Nos relations sont de grande qualité et ce partenariat nous a permis d'avancer. Nous avons travaillé ensemble dans le cadre du crédit énergie, puis de certaines études ; désormais, nous allons assurer le volet exploitation de son programme d'électrification de six villages. Qu'une entreprise privée assume ce rôle est intéressant. Dans une association, les hommes changent et le projet peut en être affecté. En outre, face à des impayés, il est difficile aux membres d'une association ou d'un comité de village de réagir du fait des liens de parenté existants. Une société privée fonctionne avec une autre logique, et les populations comprennent mieux qu'elles doivent lui payer le service. Cependant, la dimension d'économie solidaire de Béta est essentielle car une telle opération n'est pas assez rentable pour une entreprise classique.

### Où en sont les opérations ?

Nous avons monté une équipe opérationnelle et nous allons recruter deux personnes relais dans chacun des 6 villages. L'une sera chargée du recouvrement ; l'autre, de tâches d'entretien et de maintenance. Nous souhaitons toutefois garder un lien avec les traditionnels comités de village, voire susciter des représentants de consommateurs. Actuellement, nous finalisons le projet avec un bureau d'études choisi par la Fondation. Les premiers équipements sont prêts et nous ne devrions pas tarder à les installer. La Fondation continuera à nous apporter son expertise, à nous accompagner, pour que nous puissions servir durablement les populations.

### Le solaire vous semble-t-il avoir un avenir au Burkina ?

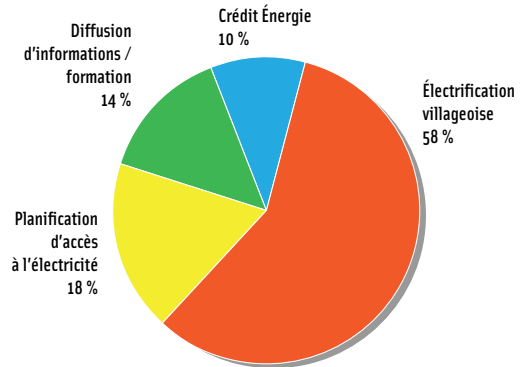
Je n'ai jamais vu autant d'engouement pour le solaire. Des commerçants se mettent à importer du matériel et, dans notre zone, plus de vingt personnes en vendent. Il y a deux ou trois ans, dans tout le pays, seules deux ou trois entreprises en proposaient. Les prix commencent d'ailleurs à baisser. Dans les trois ans, tous les acteurs du développement s'y intéresseront. Le solaire va réellement constituer un levier pour notre pays. ●

# L'activité de la Fondation en chiffres

## Les domaines d'activité de la Fondation en 2011

Les actions pour l'accès à l'électricité en milieu rural restent le premier domaine d'intervention de la Fondation Énergies pour le Monde. Elles représentent en 2011 58 % des fonds employés, contre 39 % en 2010.

La programmation/planification de l'accès à l'électricité se maintient au deuxième rang, sa part passant de 35 % à 18 %. La formation des acteurs locaux et l'accompagnement des opérateurs de terrain conservent leur troisième place, suivis par le Crédit Énergie. Ces activités gardent des niveaux semblables à ceux de l'année précédente.

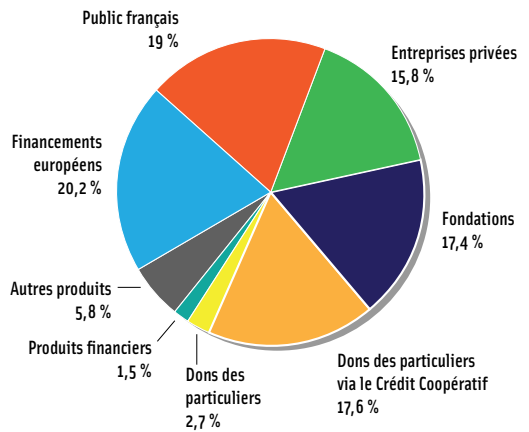


## Les financements de la Fondation en 2011

2011 aura été marquée par la forte présence de la Fondation au Burkina Faso. Près de 38 % des financements, soit 400 200 €, ont servi à développer des programmes d'accès à l'électricité, contre moins de 120 000 € en 2010.

En 2011, Madagascar se retrouve au deuxième rang des pays bénéficiaires avec un engagement d'environ 260 500 €, un montant comparable à celui de 2010. Suivent le Sénégal et l'Asie du Sud-Est.

Le programme transversal de formation occupe une place moins importante, avec 113 600 € contre 168 000 en 2010. Depuis 2011, la plupart des actions de sensibilisation et de formation sont effectuées au sein même des actions de terrain.



## Les zones d'intervention de la Fondation en 2011

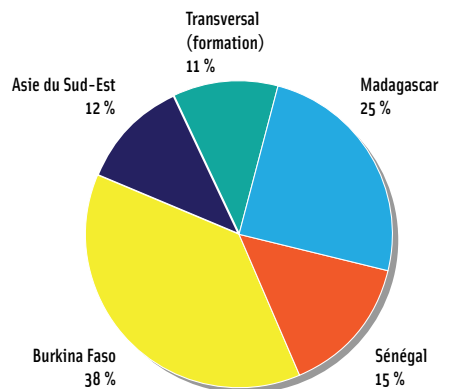
Les ressources financières de la Fondation ont augmenté, atteignant 1 131 922 € en 2011 contre moins de 998 000 € en 2010, soit une hausse de 13 %.

Cette évolution est due principalement :

- aux financements européens, qui passent de 157 000 € à 232 000 € en 2011, représentant une hausse de 47 % ;
- aux contributions privées qui augmentent pour leur part de 42 % pour atteindre 614 289 €. Elles étaient de 431 803 € en 2010.

La part des entreprises privées a été distinguée de celle prise par les fondations (RUP et d'entreprise), qui est devenue importante en 2011. À elles deux, elles représentent 345 824 €, soit un tiers des financements 2011.

Les dons des particuliers augmentent quant à eux de 23 % pour atteindre 218 465 €. À l'inverse, les ressources en provenance des organismes publics français sont en baisse de 34 %, passant de 334 022 € en 2010 à 218 500 € en 2011.



# Bon de soutien à découper et à renvoyer à :

Fondation Énergies pour le Monde – 146, rue de l'Université – 75007 Paris  
Reconnue d'utilité publique – Décret du 8 mars 1990

## Je soutiens les projets de la Fondation et adresse un chèque de :

30 €     75 €     150 €     300 €

Autre :

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Vos coordonnées font l'objet d'un traitement informatisé.

Vous disposez d'un droit d'accès à ce fichier et de rectification conformément à la loi du 6 janvier 1978.



FONDATION  
ÉNERGIES  
POUR LE MONDE

Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Vous pouvez également réduire votre impôt de solidarité sur la fortune (ISF) à hauteur de 75 % de votre don, dans la limite de 50 000 € par an. Pour tout versement, vous recevrez un reçu fiscal.

### Nouveauté

Si vous désirez faire un don régulier par prélèvement automatique, veuillez cocher :

- Je souhaite recevoir par courrier le formulaire d'autorisation de prélèvement automatique.
- Je télécharge et imprime le formulaire d'autorisation de prélèvement automatique depuis le site Internet\*, le complète puis l'adresse à la Fondation, accompagné d'un RIB.

\*[www.energies-renouvelables.org/energiespourlemonde/html/dons\\_virement.asp](http://www.energies-renouvelables.org/energiespourlemonde/html/dons_virement.asp)

### Fondation Énergies pour le Monde Infos

est la lettre d'information semestrielle de la Fondation Énergies pour le Monde, reconnue d'utilité publique – décret du 8 mars 1990.

Fondation Énergies pour le Monde  
146, rue de l'Université  
F – 75007 Paris  
Tél. : 01 44 18 00 80 – Fax : 01 44 18 00 36  
[energiespourlemonde@energies-renouvelables.org](mailto:energiespourlemonde@energies-renouvelables.org)  
[www.energies-renouvelables.org](http://www.energies-renouvelables.org)

Directeur de la publication : [Alain Liébard](#)  
Directeur de la Fondation : [Yves Maigne](#)  
Rédaction : [Florence Raynal](#)  
Édition : [Observ'ER](#)  
Rédacteur en chef : [Yves-Bruno Civel](#)  
Secrétariat d'édition : [Annabelle Decombe](#)  
Photos : [Rémy Delacloche/Fondation Énergies pour le Monde](#) sauf mention contraire  
Photo de couverture : [Rémy Delacloche](#)  
Impression : [Imprimeries de Champagne](#)  
Imprimé avec le procédé CTP et des encres à base végétale sur papier 100 % recyclé certifié Ecolabel européen  
Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2012 – ISSN : 1279-8029

# Technique

## Le juste prix, un bon calcul pour l'avenir

Disposer de l'électricité dans la durée ne peut être gratuit. Il faut en effet assurer l'entretien du matériel, anticiper les pannes, répondre aux questions des usagers, prévoir les renouvellements... La pertinence de la tarification est un gage de pérennité du service de l'électricité. La Fondation veille donc à ce que les redevances que doivent payer les usagers couvrent le coût d'exploitation et de renouvellement du matériel sans pénaliser financièrement les populations ; et fait auprès d'elles œuvre de pédagogie.

● Si le choix de la technologie, la qualité des équipements, l'implication des acteurs locaux sont des éléments clés de la pérennité d'un programme d'électrification rurale par énergies renouvelables, un autre facteur se révèle essentiel à la durabilité d'une telle opération : la tarification. Cette dimension n'a en effet rien d'anodin car, mal estimée, elle peut faire périr un projet pourtant par ailleurs bien pensé. La Fondation y accorde donc un soin tout particulier. Le tarif doit d'abord couvrir les charges d'exploitation de l'opérateur local. Qu'il s'agisse d'une association villageoise ou d'une petite entreprise, il doit permettre l'équilibre financier de l'exploitation et la gestion en assurant notamment la rémunération des employés (techniciens, gestionnaires...) et en tenant compte des frais incontournables (transports, local, fournitures, petit matériel...). À défaut, l'entretien, la maintenance, la gestion des abonnés, le recouvrement... ne seraient pas effectués et le service finirait par ne plus pouvoir être proposé. Autre donnée à inclure

dans le calcul du tarif : le coût de renouvellement du matériel (batteries, régulateurs, convertisseurs...) lorsqu'il arrive en fin de vie. Une batterie, par exemple, dure en moyenne trois ans.

### Des tarifs pour tous

Ainsi le tarif doit-il comprendre une épargne pour disposer de la somme nécessaire au remplacement des composants. Peu habitués à cette précaution, il est nécessaire d'en expliquer le fonctionnement et l'utilité aux usagers. À défaut, ils risquent de ne pas disposer de la somme nécessaire pour renouveler les composants en temps utile.

Ces exigences imposent d'estimer au plus juste les redevances, afin qu'elles restent abordables pour les populations. La Fondation évalue donc en amont le montant des dépenses traditionnelles des villageois en énergie (bougies, piles, pétrole lampant...) ainsi que leur budget moyen, estime le nombre utile d'abonnés pour répartir au mieux les charges d'exploitation, et propose différents niveaux de service à des prix tenant compte des capacités de paiement des moins fortunés.

Au-delà de la détermination de la grille tarifaire et de sa validation par les représentants de la communauté, la pérennité du projet passe par une sensibilisation et une formation. En effet, il est essentiel que les villageois appréhendent les économies réalisées par rapport à leurs dépenses traditionnelles en énergie, qu'ils comprennent bien ce qui est en jeu dans le montant des redevances et la nécessité de les payer avec régularité.

Même si les redevances, de l'ordre de 2 à 5 €/mois, sont moins élevées que les dépenses traditionnelles en énergie des ménages, de l'ordre de 7 à 10 €/mois, elles sont collectées mensuellement alors que leurs dépenses étaient antérieurement journalières. Un changement de comportement que la Fondation anticipe grâce au travail de ses partenaires de terrain. Son acceptation conditionne l'avenir du projet. Enfin, pour maintenir durablement un bon taux de recouvrement, l'application de sanctions en cas de non-paiements répétés doit être effective, la gestion des opérateurs transparente et la confiance entre protagonistes établie. ●

### Modèle de tarification

Dépenses mensuelles traditionnelles en énergie (bougies, piles, pétrole lampant) :  
**10 €**

AVANT l'accès aux services de l'électricité

Tarif mensuel de l'électricité :

**6 €**

Charges d'exploitation : rémunération du personnel, communication, déplacement, fournitures et petit matériel. → **2,1 € = 35 %**.

Épargne pour le renouvellement du matériel arrivé en fin de vie : batteries, régulateurs, convertisseurs. → **3,9 € = 65 %**.

AVEC le projet d'électrification de 8 villages de Ouonck

Données mensuelles moyennées pour un abonné domestique du service de l'électricité de la communauté rurale de Ouonck (Sénégal), par système solaire photovoltaïque individuel.

# À quoi servent vos dons ?

## Madagascar

### Analapatsy se métamorphose

● Les habitants d'Analapatsy, village du sud de Madagascar où vivent 250 ménages, jouissent, depuis novembre, des avancées de l'électricité. La mise en service des 78 systèmes solaires photovoltaïques s'est en effet réalisée sans difficulté. Outre les usages domestiques, l'opération a permis l'électrification de la mairie, d'églises, des rues grâce à des lampadaires solaires. Le centre de santé a aussi bénéficié de systèmes pour l'éclairage et la conservation de vaccins, améliorant la qualité des soins. Au plan économique, grâce à son partenaire, WWF Madagascar, la Fondation a pu équiper un atelier de couture et un de reprographie. D'autres activités économiques suivront. Le bilan est aujourd'hui, en tout cas, très positif : l'association locale d'exploitation se révèle efficace et les villageois sont satisfaits du nouveau dynamisme de leur localité. ●



## Sénégal

### Penser les activités de demain

● À Ouonck, l'électrification se poursuit ! Les 48 systèmes solaires domestiques ont comme prévu été mis en service fin 2011, s'ajoutant aux 94 kits déjà en fonctionnement depuis le début du projet. Leur exploitation, confiée au Comité de gestion de l'énergie solaire (CGESO) constitué de représentants de la population et de techniciens, est efficace.

Une phase complémentaire d'électrification a aussi été lancée, autorisant l'attribution de 8 kits pour développer l'éclairage dans des boutiques, alimenter des vidéoclubs ou améliorer l'accueil dans les lieux de culte et les foyers de jeunes. Une étude complémentaire a par ailleurs identifié d'autres usages possibles de l'électricité : maraîchage, soudure... Plus complexes, ces applications nécessitent une analyse de viabilité complémentaire, un dimensionnement spécifique des équipements et un accompagnement ciblé des entrepreneurs. ●

## Burkina Faso

### Le microcrédit solaire gagne du terrain

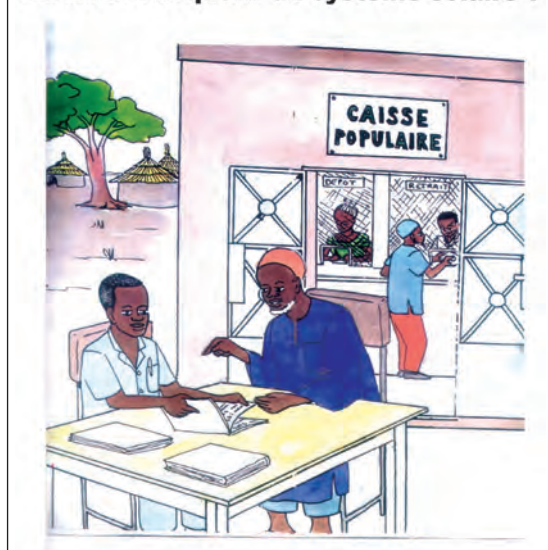
● "Crédit énergie" est terminé, place à "Micrésol" ! Un intitulé qui affiche d'emblée la tonalité du nouveau projet puisqu'il signifie "Microcrédit solaire et changement d'échelle au Burkina Faso". Si avec le Réseau des Caisses Populaires, plus de 350 systèmes photovoltaïques ont déjà été installés dans le Centre-Est, ce sont désormais 1 000 kits solaires que la Fondation entend y diffuser d'ici 2015.

Pour parvenir à cet ambitieux objectif, la première étape a concerné le recrutement d'un coordinateur burkinabé. Cet ingénieur en électricité, expert en électrification rurale et doté d'une bonne expérience en gestion de projet, coordonnera les activités à mettre en œuvre dans le Centre-Est en assurant le lien entre les multiples acteurs. ●

### Bientôt six villages solarisés

● Six villages de la province du Kourittenga font désormais partie du programme Électricité verte que la Fondation mène en étroite collaboration avec plusieurs partenaires locaux. À terme, 500 abonnés accéderont à l'électricité grâce à cette opération qui s'inscrit dans un changement d'échelle de

### Comment acquérir un système solaire ?





l'action de la Fondation au Burkina Faso. Pour lancer la première phase, 80 kits photovoltaïques ont d'ores et déjà été commandés. Le nombre de villages ciblés ainsi que leur proximité – ils appartiennent à 2 communes voisines – permettent d'innover en matière d'exploitation. En effet, la gestion des équipements est confiée à un petit entrepreneur privé, reconnu pour sa fibre sociale et soucieux de dynamiser le tissu économique local (voir p. 3). ●

## Laos

### Pas de risques inutiles

● Après mûre réflexion, la Fondation a décidé de renoncer à son projet d'électrification d'un village de la province de Luang Prabang par biocarburants. Alors que sont vantées les promesses des huiles végétales, l'étude de faisabilité menée dans un village et les recherches effectuées sur des projets en cours ont mis en relief les complexités de mise en œuvre et les contraintes locales qui empêchent leur viabilité sur le long terme.

L'usage d'huiles végétales impose notamment d'effectuer des modifications sur les moteurs qui entraînent une perte de garantie et complexifient la maintenance.

Autre problème : l'approvisionnement en biomasse induit des risques en cas de récoltes insuffisantes et de mauvaise organisation des producteurs. Enfin, l'équilibre financier de l'exploitation d'un tel projet, s'il semblait assuré, reste aux yeux de la Fondation trop précaire. Les budgets initialement affectés à cette opération serviront à l'électrification du village de Ban Houyapha qui sera équipé d'un générateur solaire associé à un réseau électrique. Plus de 500 personnes en bénéficieront. ●



## Boréale Madagascar

### De nouveaux horizons

● À Madagascar, la Fondation continue à creuser son sillon. Un sillon d'ailleurs de plus en plus large puisque, ayant gagné la confiance de la Commission européenne, elle a obtenu le financement à 75 % de son nouveau programme : Boréale. Cette institution a en effet reconnu l'intérêt et la qualité de son action à Ambondro et Analapatsy, villages récemment électrifiés. La convention, signée fin 2011 pour quatre années, l'autorise ainsi à lancer, dans une dynamique de changement d'échelle, le raccordement de 8 localités supplémentaires dans le grand sud de Madagascar. Aujourd'hui, la Fondation œuvre à sélectionner, parmi la douzaine de villages déjà recensés, les plus à même de tirer profit d'une électrification par énergies renouvelables au plan domestique, social et économique, et où ce progrès aura toutes les chances de s'inscrire dans la durabilité qui lui est chère. ●

## Livrets et Cartes Agir 2011

### Une belle hausse de la générosité

Environ 36 % de dons de plus en 2011 qu'en 2010 ! Autant dire que le partenariat entre la Fondation Énergies pour le Monde et le Crédit Coopératif est au beau fixe. Grâce à ses produits de partage, la banque lui a en effet versé 202 239 € pour soutenir ses actions d'accès à l'électricité par énergies renouvelables en faveur des populations défavorisées dans les pays du Sud. Les livrets Agir lui ont ainsi rapporté 181 245 € (contre 131 144 € en 2010).

Quant aux Cartes Agir, elles ont procuré 20 836 € à la Fon-

dation, dont 6 170 € proviennent directement de dons émanant des porteurs de la carte. En 2010, le montant était de 2 127 €, il a donc presque triplé. Le solde provient de l'abondement du Crédit Coopératif à ces dons.

Au-delà de l'aspect purement financier, le soutien des donateurs constitue un très bel encouragement pour la Fondation à poursuivre son action.

**Renseignements :** [www.credit-cooperatif.coop](http://www.credit-cooperatif.coop)



# Partenariats

## GDF Suez

● Depuis toujours, la Fondation cherche à favoriser l'électrification des populations vivant en zones rurales des pays en voie de développement par des technologies vertes. De son côté, GDF Suez, membre fondateur de la Fondation, entend soutenir des projets inscrits dans une philosophie d'action similaire. L'entreprise est d'ailleurs à l'initiative du programme "Rassembleurs d'énergie", dont l'objectif est d'offrir aux populations les plus pauvres, en France ou dans le monde, un accès à l'énergie durable. Autant dire que les deux organismes avaient tout intérêt à se rapprocher pour œuvrer ensemble. C'est ce qu'ils ont fait en décembre 2011, date à laquelle ils ont signé une convention de mécénat visant à faire avancer le programme "Électricité verte au Burkina Faso". Ce dernier prévoit d'électrifier 6 villages de la province du Kourittenga par des équipements photovoltaïques individuels. Pour accompagner ce projet, GDF Suez a versé 50 000 € à



la Fondation. L'entreprise entend de surcroît s'impliquer à ses côtés dans l'émergence d'opérateurs privés locaux travaillant dans le secteur de l'accès à l'électricité et ayant une fibre sociale. Pour donner le coup de pouce nécessaire à ces entreprises, la firme est prête à prendre part à leur capital. Une somme que celles-ci lui rembourseront à terme lorsqu'elles pourront voler de leurs propres ailes avec un très faible taux d'intérêt. ●

## Demeter Partners

● Le programme "Énergie solidarité Sénégal 2" a séduit Demeter Partners. Cette société a créé des fonds d'investissement spécialisés dans le financement de PME des secteurs des éco-industries (eau, déchets, air, sols...) et des écoénergies (énergies renouvelables, efficacité énergétique, transport propre...), essentiellement en France et en Europe. Elle a choisi de soutenir cette initiative, qui se développera de 2012 à 2014. Par une convention de mécénat signée fin 2011, Demeter Partners s'est ainsi engagée à offrir, en 2012, 10 000 € pour participer à l'électrification de

8 villages de la commune de Ouonck en Basse Casamance au moyen de systèmes solaires photovoltaïques. Le programme de la Fondation permettra à quelque 300 abonnés domestiques, sociaux ou économiques de bénéficier de l'électricité, améliorant les conditions de vie d'environ 2 500 personnes et permettant la création d'activités économiques. Il prévoit aussi de mener un important travail de mesure d'impacts, dans le souci de saisir avec précision les changements induits par l'arrivée de l'électricité. Des changements que Demeter Partners suivra avec intérêt. ●

## Fondation Albert II de Monaco

● Lutte contre le changement climatique, préservation de la biodiversité, gestion durable des ressources en eau. Ces trois enjeux environnementaux sont au cœur des préoccupations de la Fondation Albert II de Monaco. Créée en 2006 par le prince lui-même, cette structure, soucieuse de prendre part à ce qu'elle nomme "un défi planétaire commun", entend soutenir des "actions urgentes et concrètes". Ciblent en priorité le Bassin méditerranéen, les régions polaires et les pays les moins avancés, l'organisme accorde son aide à des initiatives variées, publiques ou privées, ayant trait à la recherche, à l'innovation technologique ou à vocation sociale. Dans une telle optique, la promotion

des renouvelables trouve naturellement sa place. Ainsi, en avril 2012, s'est-il intéressé à l'action de la Fondation Énergies pour le Monde, décidant de lui accorder 200 000 euros sur quatre ans pour développer son programme Boréale, dont l'objectif est l'électrification de villages du sud malgache. La Fondation Albert II de Monaco n'en est d'ailleurs pas à sa première intervention en matière d'énergies renouvelables, puisqu'elle a notamment déjà contribué à faire bénéficier de lampes solaires des habitants de localités isolées du Laos. La Fondation Énergies pour le Monde se réjouit, quant à elle, d'avoir à ses côtés un partenaire aussi prestigieux. ●